

FORMATION PROFESSIONNELLE

Dirigeants d'entreprises et approche patrimoniale Gestion et transmission du patrimoine professionnel

**Une formation de 14 jours découpée
en 7 modules de 2 jours**



**Une formation par des
professionnels pour des
professionnels...**

Proposée à PARIS ET à LYON

Dirigeants d'entreprises et approche patrimoniale Gestion et transmission du patrimoine professionnel - Questions d'actualité Difficultés d'application- Optimisation

Formation professionnelle

Durée = 14 jours (100 heures)

Lieu de la formation = **PARIS**, Espaces Diderot, 10 rue traversière (75012) A 200 mètres de la gare de Lyon.

LYON, Espaces Tête d'or, 103, BD de Stalingrad, LYON VILLEURBANNE

Public concerné =

CGPI ;
Notaires ;
Experts comptables ;
Avocats ;
Assureurs

Objectifs de la formation =

Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement ;
Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation est de 3900 € (Trois mille neuf cent euros HT), TVA au taux normal en plus, soit 4 680 € TTC avec une TVA à 20%.

Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription. Les chèques ne seront portés à l'encaissement qu'au démarrage de la formation.

Plan de la formation

1	La fiscalité de l'entreprise et du chef d'entreprise	1 JOUR	J DUHEM
2	L'entreprise individuelle	1 JOUR	J DUHEM
3	Le chef d'entreprise et le droit de la famille	2 JOURS	JP RICHAUD
4	L'immobilier d'entreprise	2 JOURS	F AUMONT
5	Protection sociale et stratégies de rémunération	2 JOURS	PY LAGARDE
6	Fiscalité de la transmission des sociétés	2 JOURS	J DUHEM
7	Les sociétés holding / Cas de synthèse.	2 JOURS	J DUHEM ET PY LAGARDE
8	La transmission à titre gratuit et l'ISF	2 JOURS	F AUMONT ET Y BAILLY SELVI

Les intervenants



JACQUES DUHEM
CONSULTANT FORMATEUR
DIRECTEUR FAC JD



YASEMIN BAILLY SELVI
CONSULTANTE
MASTER 2 GESTION DE
PATRIMOINE



PIERRE YVES LAGARDE
CONSULTANT EN STRATEGIES
DE REMUNERATION
DES GESTION DE PATRIMOINE



FREDERIC AUMONT
NOTAIRE
DES GESTION DE PATRIMOINE



JEAN PASCAL RICHAUD
CONSULTANT
DIPLOME NOTAIRE
DES GESTION DE PATRIMOINE

Contenu des séminaires :

<p>La fiscalité de l'entreprise et du chef d'entreprise</p> <p>JACQUES DUHEM</p>	<p>Particularités du patrimoine du chef d'entreprise ; Régimes fiscaux applicables aux différentes catégories d'entreprises Taxation des revenus à l'IR ou à l'IS Gestion des déficits Les rémunérations Les revenus distribués Les dividendes La gestion des comptes courants Le passif social et son traitement fiscal Les incitations fiscales à l'investissement professionnel</p>
<p>L'entreprise individuelle</p> <p>JACQUES DUHEM</p>	<p>Fonctionnement comptable et fiscal La fin de la théorie du bilan Les biens mutants Gestion et optimisation de la transmission à titre onéreux La transmission à titre gratuit de l'entreprise individuelle La transformation de l'entreprise individuelle en société</p>
<p>Le chef d'entreprise et le droit de la famille</p> <p>JEAN PASCAL RICHAUD</p>	<p>Le régime matrimonial du chef d'entreprise : Comment adapter ce dernier face aux différentes étapes de gestion de l'entreprise. La protection du conjoint du chef d'entreprise Le démariage du chef d'entreprise. Le recours à une société pour modifier indirectement le régime matrimonial. Protection des patrimoines privés et professionnels</p>
<p>L'immobilier d'entreprise</p> <p>FREDERIC AUMONT</p>	<p>La détention par l'entreprise La détention par le dirigeant La détention par le dirigeant par le biais d'une SCI, passible de l'IR ou de l'IS Les stratégies de démembrement (avant et après le 14 novembre 2012) Le bail à construction</p>
<p>Protection sociale et stratégies de rémunération</p> <p>PIERRE YVES LAGARDE</p>	<p>Méthodologie d'audit social du dirigeant. Analyse des risques – Mesure de la protection Détermination des couts de la protection. Analyse des changements de statut Les différentes formes de rémunérations L'arbitrage entre dividendes et rémunération</p>
<p>Fiscalité de la transmission des sociétés</p> <p>JACQUES DUHEM</p>	<p>Cessions d'actifs ou cessions de titres Plus-values professionnelles ou plus-values des particuliers Régimes dérogatoires Plus-values et titres démembrés Stratégies de donation/cession</p>

<p>Les sociétés holding</p> <p>JACQUES DUHEM ET PIERRE YVES LAGARDE</p>	<p>Définitions : Holdings actives, passives, animatrices...</p> <p>La mise en place de la holding : Par vente ou par apport – Conséquences fiscales (IR et ISF) Conséquences sociales liées à un changement de statut</p> <p>Le fonctionnement de la holding : Risque d’acte anormal de gestion Optimisation des rémunérations La fiscalité de groupe : traitement des dividendes</p> <p>La transmission de la holding Cession des titres de la holding Cession par la holding des titres des sociétés opérationnelles Départ à la retraite – Cumul emploi retraite</p>
<p>La transmission à titre gratuit et l’ISF</p> <p>FREDERIC AUMONT ET YASEMIN BAILLY SELVI</p>	<p>La donation ou la succession : particularités liées aux caractéristiques de l’entreprise Problèmes liés à l’évaluation Les donations atypiques La RAAR Les mandats de gestion future Le pacte Dutreil Transmission</p> <p>L’exonération de l’ISF pour le chef d’entreprise en activité Les pactes Dutreil ISF La situation du chef d’entreprise après cession</p>

Dirigeants d'entreprises et approche patrimoniale Gestion et transmission du patrimoine professionnel 2017

BULLETIN DE PRE INSCRIPTION

À retourner à
FAC Jacques DUHEM
38 rue Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Participants

	Participant
NOM	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Participera(ont) à la formation "Dirigeants de sociétés et fiscalité patrimoniale" qui aura lieu à **PARIS EN 2017**

LYON EN 2017

Facturation

Entreprise/Société
SIRET
Adresse
CP - VILLE

Montant

Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
3 900 € HT	4 680 € (TVA à 20%)

Règlement

- Chèque
 Virement sur le compte*

* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

ATTENTION : L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.